

Compte-Rendu

Réunion du Conseil de Développement 08 juin 2017

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le jeudi 08 juin 2017 à 18H00, Salle réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN, Président.

Présents : M. COUSIN (Président), M. GEOFFRENET, M. VERGNOL, M. DAVY, M. COSSON, Mme PARIS (SMPG), Mme LEONARD (SMPG).

Absents excusés: M. SCHMITT, M. BRIE, M. LAFITTE, M. POUPAT, M. LORSCH, M. GOUBET, M. de COURCEL.

Absents : Mme PITON, Mme PIGEON, Mme PERRETTE.

M. COUSIN ouvre la séance et remercie les participants de leur présence et excuse les absents.

- **Projet « Guinguette de Pays »**

M. COUSIN informe les membres que la commission Tourisme a décidé cette année de labéliser trois manifestations sur le territoire du Pays : Saint-Gondon : 24 juin, Briare : 8 juillet et Bonny sur Loire : 30 juillet.

L'objectif est de faire du Pays du Giennois un territoire de guinguette. Pour ce faire, les membres de la commission Tourisme ont travaillé sur la rédaction d'un cahier des charges qui permettra de labéliser ou non des manifestations en 2018.

M. COUSIN lit le cahier des charges à l'ensemble des membres présents. (cf. pièce jointe).

M. COSSON estime que la labélisation des manifestations va permettre de créer une harmonie sur le territoire.

M. COUSIN interpelle les membres sur le fait que s'ils entendent parler de manifestations susceptibles d'être labélisées, il faut les aiguiller vers le Pays du Giennois.

- **Projet « Accueil des vélos »**

M. COSSON indique qu'il s'est renseigné de l'avancée du projet. Dans un premier temps, étant donné les travaux en centre-ville de Gien, les garages à vélos vont être installés sur le parking d'Auchan.

Dans un second temps, des garages à vélos seront installés à proximité de l'office de Tourisme de Gien – Place J. Jaurès.

M. GEOFFRENET pense qu'il faudra en prévoir à proximité du Château de Gien.

Les membres s'accordent à dire que l'installation de garages à vélos à Gien permettra de les faire connaître et de montrer leur utilité aux autres collectivités.

- **Projet « fêtons la Loire »**

Mme PARIS indique aux membres que le rendez-vous initialement prévu avec le Président du Conseil de Développement du PETR Nevers Sud Nivernais, le 11 mai, n'a pas eu lieu. Ainsi, le Pays est en attente d'un autre rendez-vous.

M. GEOFFRENET estime qu'il aurait été plus efficace d'envoyer un courrier à toutes les communes et communauté de communes ligériennes afin de leur expliquer la démarche. Ainsi, même si le taux de réponse aurait peut-être été faible cela aurait été une première approche et aurait permis de diffuser le projet.

M. COUSIN pense aussi que l'association est un bon moyen de se faire connaître et que l'on pourra envoyer le courrier dès la création de celle-ci. De ce fait, il propose aux membres de travailler sur les statuts de l'association.

M. GEOFFRENET propose comme nom d'association « Loire Ensemble » comme il s'agit d'un projet construit autour de la Loire et fédérateur.

M. COUSIN l'interpelle sur le fait que le nom du fleuve est La Loire donc il serait plus adapté de l'appeler « La Loire Ensemble ».

Le nom « La Loire Ensemble » est validé par l'ensemble des membres présents.

En ce qui concerne le but, M. GEOFFRENET précise que l'association a pour objectif d'organiser des manifestations en lien direct avec la Loire.

Dans ce sens, Mme PARIS trouve qu'il serait judicieux de prendre un service civique afin de réaliser les tâches qui sont en lien avec l'organisation de cette manifestation.

M. GEOFFRENET pense que cela peut être une bonne solution pour coordonner le projet.

M. VERGNOL se pose la question de savoir qui est responsable si quelqu'un, autre que l'association, organise une manifestation en bord de Loire. De ce fait, il faut peut-être être davantage précis dans l'intitulé de l'objectif.

M. DAVY pense aussi qu'il faudrait ajouter la notion de promotion.

M. GEOFFRENET est d'accord car le but est aussi de créer du lien en informant de toutes les manifestations sur le linéaire ligérien grâce notamment à un site internet.

Mme PARIS indique qu'il faudrait mettre le nom de la manifestation « Fêtons La Loire ».

M. COUSIN propose alors d'inscrire : Organisation de la manifestation « La Loire Ensemble » qui réunira les 343 villes et villages ligériens.

M. DAVY indique qu'il sera possible par la suite de modifier le but de l'association.

Il est proposé que le siège social se situe à la mairie de Gien et que l'association soit créée pour 99 ans (cf. Statuts de l'association « La Loire Ensemble »).

Les membres du Conseil demande au Président de proposer une rédaction des statuts qui sera soumise à aux membres du Conseil présents pour validation

- **Remarques diverses**

M. COSSON interpelle les membres sur plusieurs points qui lui semblent nécessaires d'évoquer :

- Le mauvais état des entrées de villes de Gien
- La dégradation du réseau routier.

Les membres présents soutiennent ces propos. Ils pensent qu'il est utile de faire un point sur la gestion et l'entretien des ronds-points.

M. GEOFFRENET propose que soit organisée une randonnée dans les communes afin de se rendre compte des problèmes.

Il note également qu'il y a une défaillance au niveau de l'éclairage du pont. Tous ces points sont importants pour l'image de la ville.

M. COSSON indique aussi que la route entre le bourg de Poilly lez Gien et Gien n'est pas fauchée. Il souhaiterait savoir qui doit le faire.

Les membres souhaitent donc interpeller les élus locaux afin qu'il n'y est pas de contraste entre le centre-ville de Gien, nouvellement aménagé, et le reste de la commune qui se dégrade.

L'ordre du jour étant épuisé, M. COUSIN remercie l'ensemble des membres pour l'intense contribution et lève la séance à 20h10.

La prochaine réunion est fixée au **5 octobre 2017**, à 18h00. Le lieu reste à définir.



**M. Gérard COUSIN,
Président du Conseil de Développement
du Pays du Giennois**